

DEEE : ÉVOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE À LA LUEUR DES NOUVEAUX AGRÉMENTS

Olivier FRANCOIS
Président FEDEREC Nord Picardie

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ Rappels :

- Directive DEEE (2003/96) :
publiée le 27 janvier 2003
- Transposée par le décret 2005/829,
du 20 juillet 2005, qui intègre la Directive RoHS :
« limitation de l'utilisation de certaines substances
dangereuses »

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ Rappels :

- Directive DEEE (2003/96) :
responsabilité des producteurs
- Transposition : responsabilité assumée par des entreprises privées, agréées par l'Etat
- Premiers agréments délivrés en 2006 pour une durée de 3 ans :
 - Ecologic, Eco-systèmes, ERP et Recylum

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ Rappels :

- Transposition : responsabilité assumée par des entreprises privées, agréées par l'Etat
- Modèle Eco-emballages « amélioré » :
 - On évite les « filières matières » (distorsion grave sur la concurrence)
 - On reste sur une curieuse « chimère » : mélange de « privé », « Etat » et « collectivités locales », dont les préoccupations ne sont pas nécessairement le volet « opérationnel » de la filière

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ 2009 : ré-agrémentations

- Pour 5 ans : 2014
- Refonte de la Directive DEEE en cours
- Les prochains ré-agrémentations doivent arriver après la refonte et sa transposition

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ 2009 : parts de marché

(données ADEME fin 2008)

• Eco-systèmes	72,0%
• Ecologic	16,2%
• ERP	10,9%
• Recylum	0,9%

Performance de collecte (2008) = 4,47kg/hab.an

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ 2009 : enjeux (tonnes/an)

(données ADEME 2008)

mise sur le marché :

- 'Gros appareils électroménagers' 847 000
sur un total d'EEE **1 458 320**
(22kg/h.an)

- Soit = 58%

- Reste donc 42% pour les 'PAM' et 'écrans'

- En 2007 : production de matières premières recyclées en France **36 millions de tonnes.**

3%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- **Cout global de la filière :**
 - **Montant global des contributions perçues par les éco-organismes :**
194 617 000 € (2008)
 - **Pour 1 458 320 tonnes mises sur le marché :**
c'est = 133,5 €/t

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ 2009 : collecte

(données ADEME 1^{er} sem 2009)

- Déchèteries : 63%
- Distribution : 30%

~~prévision 50/50~~

➤ Part de collecte :

(données ADEME 2^{ème} sem 2008)

- | | | |
|----------------|-------|---------|
| • Eco-systèmes | 70.8% | (72.0%) |
| • Ecologic | 18.4% | (16.2%) |
| • ERP | 9.6% | (10.9%) |

constat : non recouvrement

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- Nécessité d'un mécanisme « d'équilibrage »
 - Porte sur le critère « tonnage »
 - Et s'ajuste sur les territoires, en relation avec un petit nombre de collectivités locales
- Seuil de 1,5% pour déclencher des redistributions de contrat (équilibrage « structurel »)

« Cette procédure garantit aux collectivités territoriales concernées la continuité des versements des compensations financières ainsi que celle du service d'enlèvement des DEEE ménagers collectés sélectivement. »

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- Mécanisme « d'équilibrage »
 - Impact sur les opérateurs de collecte et de traitement

 - Proposition FEDEREC :
 - « clause de dédommagement »
 - 1^{er} temps : acceptée (juin)
 - 2^{ème} temps : refusée (juillet)

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- Autres Propositions FEDEREC :
- remplacer « développer des emplois d'insertion » par : « créer des emplois stables » > refusé
- Circuits de collecte : « regroupement dans un même camion »
> partiellement accepté
(« partenariats logistiques dans le respect des règles de concurrence »)

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ Recyclage :

(données ADEME 2008)

- GEM F 83%
- GEM HF 80%
- Écrans 88%
- PAM 71%

➤ Proposition FEDEREC : créer une incitation : « modulation tarifaire en fonction du taux de valorisation »

> refusée

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- Autre Proposition FEDEREC :
- Retrait des substances réglementées :
« prise en charge par l'éco-organisme »
> accepté partiellement (PCB)

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- « Par ailleurs, le titulaire prend directement en charge les composants, matières et substances suivants extraits lors de la dépollution des DEEE ménagers :
 - composants contenant du mercure (hors lampes et écrans plats)
 - piles et accumulateurs
 - déchets d'amiante et composants contenant de l'amiante
 - lampes à décharge
 - composants contenant des fibres céramiques réfractaires
 - composants contenant des substances radioactives
 - condensateurs contenant du polychlorobiphényle (PCB) et condensateurs électrolytiques contenant des substances dangereuses
 - radiateurs à bains d'huile susceptibles de contenir du PCB. »

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

- Eco-conception :
mise en place d'un barème incitatif ciblé sur la fin de vie :
« Ces critères de modulation sont liés à la réparabilité et au réemploi, à la dépollution, à la recyclabilité des équipements électriques et électroniques ménagers ou, dans la mesure où un lien avec la prévention de la production de déchets peut être établi, à la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers. »

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

Equipements considérés	Critères de modulation de la contribution	Amplitudes de modulation de la contribution
Catégorie 1 : Equipements avec circuit réfrigérant (*) <i>(*) tels que réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, climatiseurs, pompes à chaleur, certains sèche-linge...</i>	Présence de fluide frigorigène à PRC > 15	+ 10%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

Equipements considérés	Critères de modulation de la contribution	Amplitudes de modulation de la contribution
Catégorie 2 : Aspirateurs	Présence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés	+ 10%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

Equipements considérés	Critères de modulation de la contribution	Amplitudes de modulation de la contribution
Catégorie 3 : Ordinateurs portables	Présence de lampes contenant du mercure ou Présence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés	+ 10%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

Equipements considérés	Critères de modulation de la contribution	Amplitudes de modulation de la contribution
Catégorie 4 : Téléviseurs	Présence de lampes contenant du mercure ou Présence de pièces plastiques > 25 grammes contenant des retardateurs de flamme bromés	+ 10%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

Equipements considérés	Critères de modulation de la contribution	Amplitudes de modulation de la contribution
Catégorie 5 : Lampes	Source à LED exclusivement	- 20%

DEEE : ÉVOLUTION ET NOUVEAUX AGRÉMENTS

➤ Conclusions :

- Une filière qui
 - se développe rapidement en tonnages collectés
 - a su répondre au problème « réfrigérateurs »
- Une diversité et une émulation entre éco-organismes
- Une filière innovante (barème éco-conception)
- Une filière écartelée entre une véritable dimension industrielle et une atomisation sur le terrain

Merci de votre attention